



19 boulevard Pétrusse L-2320 Luxembourg

secretariat@scmi.info – 00352 691 901 568

TARIFICATION ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

La tarification pour l'année scolaire 2026-2027 sera la suivante :

Frais d'inscription	Montant en €	Date de paiement
Frais de dossier <i>Uniquement pour les nouvelles familles. Ne concerne ni les enfants déjà inscrits ni leur(s) frère(s) et/ sœur(s)</i>	75	Lors du dépôt de dossier de demande d'admission.
Participation au Building Fund <i>Conformément à l'avis de la commission de contrôle des écoles privées du 10 octobre 2007 (Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de le Jeunesse).</i>	450	30 mars 2026 (ou lors de l'inscription définitive de l'enfant en cas de date d'inscription ultérieure)
Participation au Fond de roulement <i>Conformément à l'avis de la commission de contrôle des écoles privées du 10 octobre 2007</i>	140	30 mars 2026 (ou lors de l'inscription définitive de l'enfant en cas de date d'inscription ultérieure).
Acompte <i>Déduit de la première facture des frais de scolarité</i>	600	30 mars 2026 (ou lors de l'inscription définitive de l'enfant en cas de date d'inscription ultérieure)

Frais de scolarité	Montant en €	Date de paiement
Frais de scolarité – Enfant unique ou premier enfant inscrit		
Premier trimestre	1640 (2240 - 600 d'acompte versé lors de l'inscription)	15 mai 2026 (ou lors de l'inscription définitive de l'enfant en cas de date d'inscription ultérieure)
Deuxième trimestre	2240	15 novembre 2026
Troisième trimestre	2240	15 février 2027
Frais de scolarité – Deuxième enfant inscrit (ou +)		
Premier trimestre	1590 (2190 - 600) d'acompte versé lors de l'inscription	15 mai 2026 (ou lors de l'inscription définitive de l'enfant en cas de date d'inscription ultérieure)
Deuxième trimestre	2190	15 novembre 2026
Troisième trimestre	2190	15 février 2027

Les frais de scolarité incluent :

- Les repas faits-maison (déjeuner + 2 en-cas quotidien).
- Le matériel pédagogique (fournitures scolaires, livres, ...).
- Les sorties pédagogiques.

Les frais de scolarité n'incluent pas :

- Le coût du tablier facturé 35€.
- Les frais de garderie de 16h30 à 18h00 dont la tarification est rappelée ci-dessous :

	Garderies quotidiennes	Garderies régulières			Garderie exceptionnelle
	4 à 5 jours par semaine	3 jours par semaine	2 jours par semaine	1 jour par semaine	
Trimestre 1 du 15 septembre au 31 décembre	500 € paiement le 15 novembre	360 € => paiement le 15 novembre	270 € paiement le 15 novembre	190 € paiement le 15 novembre	
Trimestre 2 du 1 ^{er} janvier au 30 avril	500 € paiement le 15 février	360 € paiement le 15 février	270 € paiement le 15 février	190 € paiement le 15 février	15 euros par jour
Trimestre 3 du 1 ^{er} mai au 15 juillet	500 € paiement le 15 mai	360 € paiement le 15 mai	270 € paiement le 15 mai	190 € paiement le 15 mai	